L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 11 AOUT 1885.

—Nous accusons réception d'un discours de l'honorable M. Chapleau, qu'il a prononcé le 16 juin, à la Chambre des Communes siégeant à Ottawa.

M. Chapleau est un Canadien de distinction, et un grand travailleur; la brochure que nous avons sous les yeux, l'atteste.

C'est la cause du chemin de fer Canadien du Pacifique qu'il plaide : réseau immense, entreprise héroïsénne, dont une Compagnie a pris charge, et au sujet de laquelle le député maintient "qu'il est juste que le gouvernement vienne en aide à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, non pas en lui donnant notre argent, mais en aidant, en relevant son crédit sur les marchés financiers de l'univers."

Le plaidoyer de l'honorable M. Chapleau abonde en recherches, en détails d'intérêt public, universel; c'est l'œuvre d'un orateur et d'un homme d'affaires.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE.—C'est aujourd'hui, 11 août, à 7 heures du matin, qu'aura lieu la bénédiction de la Chapelle du Couvent des Sœurs Marianites de Sainte-Croix, située au coin des rues Congress et des Remparts.

Nos remerciements pour l'invitation adressée à l'*Abeille*.

LA JOURNÉE DES ENFANTS.—La voici venue. Le Parc de l'Exposition offrira certainement aujourd'hui un tableau charmant. Le Festival d'Enfants qu'a organisé un Comité de Dames, va réunir là-bas, sous les chênes, à la musique d'un bel orchestre, un peuple de fillettes et garçons, qui s'en donneront à cœur-joie. Le programme se compose de jeux variés, de danses, et pour y prendre part il leur suffira d'une somme de 15 cents. Quant aux grands, qui voudront se donner ce gentil spectacle, il leur en coûtera une bagatelle aussi : 25 cents. Le Festival commence à trois heures pour se terminer à sept.

Le testament littéraire de Victor Hugo.

Sous ce titre, le *Rappel*, de Paris, a publié, le 26 juillet un document dont voici le texte :

Je veux qu'après ma mort tous mes manuscrits non publiés, avec leurs copies s'il en existe, et toutes les choses écrites de ma main que je laisserai, de quelque nature qu'elles soient, je veux, dis-je, que tous mes manuscrits, sans exception, et quelle qu'en soit la dimension, soient réunis et remis à la disposition des trois amis dont voici les noms :

Paul Meurice,
Auguste Vacquerie,
Ernest Lefèvre.

Je donne à ces trois amis plein pouvoir pour requérir l'exécution entière et complète de ma volonté.

Je les charge de publier mes manuscrits de la façon que voici :

Lesdits manuscrits peuvent être classés en trois catégories :

Premièrement, les œuvres tout à fait terminées;

Deuxièmement, les œuvres commencées, terminées en partie, mais non achevées;

Troisièmement, les ébauches, fragments, idées éparses, vers ou prose, semées çà et là, soit dans mes carnets, soit sur des feuilles volantes.

Je prie mes trois amis, ou l'un d'eux choisi par eux, de faire ce triage avec le plus grand soin et comme je le ferais moi-même, dans l'esprit et dans la pensée qu'ils me connaissent, et avec toute l'amitié dont ils m'ont donné tant de marques.

Je les prie de publier, avec des intervalles dont ils seront juges entre chaque publication :

D'abord, les œuvres terminées;

Ensuite, les œuvres commencées et en partie achevées;

Enfin, les fragments et idées éparses.

Cette dernière catégorie d'œuvres, se rattachant à l'ensemble de toutes mes idées, quoique sans lien apparent, formera, je pense, plusieurs volumes, et sera publiée sous le titre *Océan*. Presque tout cela a été écrit dans mon exil. Je rends à la mer ce que j'ai reçu d'elle.

Pour assurer les frais de la publication de cet ensemble d'œuvres, il sera distrait de ma succession une somme de *cent mille francs* qui sera réservée et affectée aux dites frais.

MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, après les frais payés, recevront, pour se les partager entre eux dans la proportion du travail fait par chacun.

1. Sur la première catégorie d'œuvres, quinze pour cent du bénéfice net :

2. Sur la deuxième catégoris, vingt-cinq pour cent du bénéfice net :

3. Sur la troisième catégorie, qui exigera des notes, des préfaces peut-être, un travail de temps et de travail, cinquante pour cent du bénéfice net :

Indépendamment de ces trois catégories de publications, mes trois amis, dans le cas où l'on jugerait à propos de publier mes lettres après ma mort, sont expressément chargés par moi de cette publication, en vertu du principe que les lettres appartiennent, non à celui qui les a reçues, mais à celui qui les a écrites. Ils feront le triage de mes lettres et seront juges des conditions de convenance et d'opportunité de cette publication.

Ils recevront sur le bénéfice net de la publication de mes lettres *cinquante pour cent*.

Je les remercie du plus profond de mon cœur de vouloir bien prendre tous ces soins.

En cas de décès de l'un d'eux, ils désigneraient, s'il était nécessaire, une tierce personne qui aurait leur confiance, pour le remplacer.

Telles sont mes volontés expresses pour la publication de tous les manuscrits inédits, quels qu'ils soient, que je laisserai après ma mort.

J'ordonne que ces manuscrits soient immédiatement remis à MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre pour qu'ils exécutent mes intentions comme l'aussent fait mes fils bien-aimés que je vais rejoindre.

Fait, et écrit de ma main, en pleine santé d'esprit et de corps, aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent soixante-quinze, à Paris.

VICTOR HUGO.

Le *Rappel* accompagne ce texte pièce des déclarations suivantes;

Nous sommes profondément touchés de la confiance que Victor Hugo nous témoigne et profondément reconnaissants de l'immense honneur qu'il nous a fait en nous choisissant pour les metteurs en œuvre de ses manuscrits et pour les interprètes de sa pensée.

Nous acceptons la mission.

Nous n'acceptons pas l'argent.

Pendant trente ans, nous avons fait pour rien ce que Victor Hugo nous demande de continuer. Il ne nous convient pas d'en être payés après sa mort plus que de son vivant.

Nous renonçons entièrement et irrévocablement à notre part dans les bénéfices de la publication de ses manuscrits.

Nous la donnons à tout ce qui servira sa mémoire et son œuvre. Un acte régulier en déterminera et en constatera l'emploi.

Les premiers produits en seront attribués à la souscription pour le monument.

PAUL MEURICE.—AUGUSTE VACQUERIE.

Extrêmement honoré d'avoir été associé par Victor Hugo au mandat de MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, je me joins à leur déclaration : je refuse l'argent, et j'accepte la mission avec reconnaissance.

ERNEST LEFÈVRE.

Le *Figaro* donne, sur les projets des exécuteurs testamentaires, les renseignements suivants : ils attribueront d'abord les premiers produits à la souscription du monument. Ils jugent, en effet, que le monument du poète ne saurait avoir trop de grandeur ni recueillir un trop grand nombre d'adhésions. Quand le monument sera élevé dans Paris, ils s'occuperont alors de la statue qui sera dressée à Besançon et ils contribueront à cette nouvelle dépense. Puis ils demanderont au gouvernement l'autorisation d'élever dans l'intérieur du Panthéon un tombeau digne du poète, et, à cette occasion encore, ils apporteront tout entière la part qui leur est attribuée dans la vente des manuscrits.

Voici, d'après le *Figaro* également, quelques détails sur les séances de l'inventaire, qui ont été reprises lundi dernier.

On a commencé par l'inventaire des œuvres entièrement terminées. Ce premier travail est à peu près achevé et il ne reste plus que quelques feuillets à numéroter ou à classer. Il concerne uniquement des œuvres de théâtre et se compose de cinq pièces qui seront publiées en un seul volume le 1er octobre prochain.

Hier, on a examiné quelques-unes des œuvres commencées et non entièrement terminées : ce sont des vers qui se rapportent presque tous à la période de l'exil et de l'Empire. Le volume qui les contiendra sera précédé d'une quelque sorte d'introduction intitulée *Les Châtiments* et à l'*Année terrible*. Son titre a été fixé par Victor Hugo : il devra s'appeler : *les Années funestes*, et paraîtra sans doute le 1er avril prochain.

Les autres parties de l'œuvre inachevée du poète exigeront beaucoup plus de temps et de soins. Elles sont en effet très éparses, dans tous les tiroirs et sur tous les bureaux. On a dépouillé hier un premier dossier de 252 fiches, et il y a plus de 300 dossiers comme celui-là. Il faudra tout examiner, tout classer : sur des enveloppes, sur des marges de journaux, on trouve un vers, un mot, quelquefois un titre. On espère cependant chaque année, aux mois d'octobre et d'avril, publier un volume de cette longue série de prose et de vers, qui portera comme titre, selon la volonté du maître : l'*Océan*.

Le 26 juillet, ont eu lieu, dans le Finistère, France, des élections sénatoriales, par suite de l'invalidation, après enquête, des élus du 25 janvier dernier. Les élus du 25 janvier ont été réélus. Le vote d'hier n'indique que des changements insignifiants sur le scrutin précédent.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier pension privée à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

La dernière séance de l'Académie française a été consacrée en partie au fameux dictionnaire.

On en est au mot : "Attentat."

Si les immortels sont obligés de discuter tous ceux qui ont été commis depuis le commencement des siècles, nous ne sommes pas près de voir la fin du dictionnaire.... ni même de la lettre A.

Deux amis se retrouvent.

—Tu es marié.... Eh bien! ta belle-mère?

—Ma belle-mère!.... une femme charmante, un cœur exquis, un dévouement parfait.... Ah! une vraie perle, celle-là.

—Tu as de la veine.....

—En effet.... Du reste, je ne l'ai pas connue. La pauvre femme était morte quand j'ai épousé sa fille!

Aux chevaux de bois, à l'ex-barrière du Trône.

Un ami de Calino va monter sur un cheval blanc. Calino l'arrêtant du geste :

—Prends-en un noir. Tu sais bien que les chevaux blancs, c'est tous des rosses!

Mlle X.... a le malheur de posséder une dentition déplorable.

—Les dents qui lui restent sont toutes noires, dit une amie.

Une autre :

—Elles portent le deuil des blanches qui sont parties!

Un joli mot de Jules Sandeau, que rappelle un journal parisien :

Accosté un jour par un homme en guenilles, l'auteur de *Madeleine* jette deux sous dans la main du mendiant. Ce dernier s'écrie :

—Deux sous! Que voulez-vous que je fasse de deux sous?

—Gardez-les, mon ami, répond doucement Sandeau; vous les donnerez à un pauvre!

Sur un album.

Pensée d'un sceptique :

"Il est impossible de savoir où va une femme qui sort," a écrit quelqu'un qui s'y connaissait.

"En revanche, il est bien facile de savoir où elle ne va pas.

"En effet, une femme qui sort peut aller partout, sauf où elle a dit qu'elle allait."

Mme G...., femme auteur qui fait un certain bruit, se plaignait des désagréments que lui cause son dernier volume.

Ce à quoi le confrère M.... lui répondait :

—Que voulez-vous, madame, dans ce métier de bas-bleu tout n'est pas rose.

Ulcères et Catarrhes Chroniques.

Mme Christian Jelle, de Carondelet, St-Louis, Missouri, âgée de soixante-trois ans, avait à la jambe un ulcère chronique qui coulait depuis quarante-trois ans. Pour nous servir de son langage, "elle avait essayé tous les médecins" sans obtenir le moindre soulagement. Deux de ces derniers, rangés parmi les plus éminents, lui conseillèrent, comme unique moyen de sauver sa vie, de faire amputer sa jambe malade au dessous du genou. Elle souffrait d'une démangeaison insupportable, que rempirait bientôt une douleur cuisante, de telle sorte qu'elle ne comptait plus que sur la mort pour la délivrer de ses tortures. Il lui était impossible de dormir ni de se reposer. Le 21 mars de la présente année, elle commença à employer le PERUNA du Dr. Hartman, et aujourd'hui la jambe est parfaitement guérie : la vieille dame dit qu'elle a plus dormi pendant les trois derniers mois qu'elle ne l'avait fait durant les quarante-trois années précédentes.

Mlle Alice Brady, d'Est St-Louis, Illinois, souffrait depuis cinq ans d'une ophthalmie catarrhale. Le 27 avril, elle se confia aux soins du Dr Hartman. Pendant toute l'année précédente, elle avait été soignée par deux des meilleurs oculistes de la ville, mais tous leurs efforts avaient échoué. Un mois après avoir été soignée par le Dr Hartman, qui employait le PERUNA, ses yeux étaient presque entièrement guéris, et, selon ses propres paroles, ce dernier a fait plus pour elle dans ce court espace de temps que les oculistes pendant toute une année. L'agent vainqueur est, bien entendu, le PERUNA.

Mlle Annie Baker, First Avenue, Milwaukee, écrit : "C'est avec le plus vif plaisir que je recommande le PERUNA. Je souffrais de l'asthme depuis des années. On m'engagea à essayer le PERUNA. Ce médicament m'a promptement soulagée, et l'usage que je continue à en faire rend les accès de moins en moins fréquents. Je suis persuadée maintenant que je serai bientôt complètement guérie."

Walker Brotherf, pharmaciens, Batavia, O., écriventt :

"Dr S. B. Hartman, Columbus, Ohio.

—Cher Monsieur—Il y a environ deux semaines, j'ai eu connaissance d'un cas tout particulier, et après quelques questions posées à la malade, j'ai compris qu'il s'agissait d'un fort mauvais catarrhe de l'estomac qui durait depuis dix ans. La pauvre femme avait consulté tous les médecins qu'elle avait pu voir. Je la décidai à essayer votre PERUNA et votre MANALIN. Elle avait des spasmes tous les trois ou quatre jours; ils cessèrent à la cinquième dose, et ils ne sont plus depuis revenus."

W. M. Griffith, Ashland, Ky., écrit : "Les grands ulcères qui s'étaient déclarés il y a quinze mois sont complètement guéris. L'enflure, la douleur et la démangeaison ont diminué, la jambe est guérie, et je suis parfaitement bien. Le PERUNA est un merveilleux remède."

Le Peruna se vend chez tous les pharmaciens au prix de $1.00 la bouteille, et de $5 six bouteilles. Si votre pharmacien ne le vend pas, nous vous l'enverrons sur le reçu du prix régulier. Nous préférons cependant que vous vous le procuriez de votre pharmacien; mais, dans le cas où il n'en aurait pas, ne cédez pas au conseil que l'on vous donnerait de faire usage d'un autre médicament, demandez-le nous, et il vous sera immédiatement envoyé.

S. B. HARTMAN ET CIE,
Colombus, Ohio.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Bottes.

3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magazin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Poydras.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rue Magazine et Amerlith
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Coliséé et Ions.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valen
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitz.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Annunciation.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Estreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Low line.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 10 août 1885.
Température de C. DUNAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	81	27¼
Midi	94	34½
3 P. M.	93	33¾
6 P. M.	84	28¾

Nlle-Orléans, 10 août 1885, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	88	Nashville, Tenn	94
Augusta, Geo	88	Pittsburg, Pa	90
Savannah, Geo	86	Cairo, Ill	87
Mobile, Ala	80	Davenport, Iowa	78
Montgomery, Ala	90	Dubuque, Iowa	78
Vicksburg, Miss	95	Keokuk, Iowa	81
Galveston, Tex	87	La Crosse, Wis	77
Indianola, Tex	85	St-Louis, Mo	80
Shreveport, La	96	St-Paul, Minn	79
Corsicana, Tex		Leavenworth, Kan.	83
Chattanooga, Tenn	78	Omaha, Neb	82
Cincinnati, O	85	Yankton, D. T	84
Louisville, Ky	87	Key West, Fla	88
Memphis, Tenn	98	Nlle-Orléans, La	91

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

A. Crayton à Mlle C. Fisher.

Naissances.

Mme E. J. Herrin, une fille.
Mme Jaubre, un garçon.
Mme C. J. Schopp, une fille.
Mme Z. Weedling, un garçon.
Mme Z. Michel, une fille.
Mme F. P. Hawthorn, une fille.

Décès.

M. Battle, 28 ans, 249 rue Perdido.
G. Pocha, 20 mois et 27 jours, rue Constantinople, près Jersey.
H. Kaufmann, 3 mois et 23 jours, 509 1/2 rue Josephine.
Geo. McShaw, — ans, 311 rue Melpomène.
Mlle M. Curtis, 19 ans, 188 rue Bassin, côté Sud.
E. B. Haytie, rue Dryades, entre Félicité et St André.
C. Zimmermann, 2 mois et 8 jours, rue Toulouse et la Métairie.
A. Dagouet, 3 ans, 465 rue Remparts, côté sud.
F. Calito, 23 ans, 172 rue Remparts, côté nord.
Geo Hite, 45 ans, 426 rue Poydras, côté sud.
Mme M. Lyons, 81 ans rue Bassin, côté sud.
G. C. Wellmeyer, 14 mois, 69 1/2 rue Marais.
William Thompson, 17 mois, rue Première, entre Liberté et Howard.
Mme Veuve Anne E. Motherton, 65 ans, Bale St Louis.
A. Hendricks, 2 ans, 18 mois, 599 rue Constance.
Veuve A. T. Turner, 76 ans, 234 rue Huitième.
Isidore Quarte, 75 ans, 153 rue Ste Anne.
William Howell, 15 mois, coin des rues Tricou et Chartres.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 108 personnes, dont 15 de phthisie pulmonaire, 17 de fièvres diverses, 2 de la diphtérie, 4 de la maladie du cœur, 1 de la maladie de Bright.

Ages—Au-dessous d'un an, 20; de 1 à 2 ans, 12; de 2 à 5 ans, 9; de 5 à 10 ans, 3; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 4; de 20 à 25 ans, 10; de 25 à 30 ans, 6; de 30 à 40, 17; de 40 à 50 ans, 19; de 50 à 60 ans, 4; de 60 à 70 ans, 7; de 70 à 80 ans, 4; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 0.

Nationalité.—Anglais, 1; Français, 1; Allemands, 4; Irlandais, 1; Italiens, 4; Louisianais, 74; Américains (autres que Louisianais), 16.

Il est mort 58 personnes du sexe masculin, et 50 du sexe féminin.

Il y a eu 23 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 17 certificats de décès.

Proportion des décès (sur la base de 1,000 par an), dans la semaine, 24.00; blancs, 21.59; couleur, 30.54.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Henriette Davidson à la Compagnie d'assurances Sun, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Poeyfaré, Constance et Calliope.....$8600

James M. Pagaud à James M. Pagaud Jr., un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Philippe, Chesnut, Coliséé et Première.....$2500

Mme E. Bohne à B. Bohne, deux terrains et batisses dans l'îlet compris entre les rues St. Denis, Sixième, Septième et Dryades.....$1,000

Mme Mary Fisher à Mme Barbara Eike, sa part dans trente-quatre terrains et batisses situés dans le Second District.....$1,000

Cour civile de district.—Rosa Franz demande la séparation de corps et de biens d'avec son époux, Thomas Magner. Dans sa pétition, elle allègue que son époux est un homme très intemperant qui refuse de pourvoir à sa subsistance et à celle de son enfant.

Cour Criminelle.—Section B—juge Baker—L'instruction de l'affaire de Joe Harrington, accusé du meurtre de Jean Baptiste Carter, le 27 juin dernier, est fixée au 18 de ce mois.

Julien McCormick a été condamné, hier, à 24 heures de réclusion pour port d'arme cachée.

Alcée Milton ou Geo. Johnson s'est reconnu coupable d'un vol en la demeure de Henri Lehman.

Ont repoussé, hier, les acusations diverses formulées contre eux; George Williams, H. Sweatenham, A. Lafatou, John Casey, James McBride, Michael Connor, Marshall Carroll et Edgar Blanchard.

Cour du recorder Davey—A. C. Christopher et John Davis ont été condamnés à payer le paiement d'une amende de $25 ou une réclusion de 30 jours en la prison de paroisse; l'un et l'autre ont enfreint des ordonnances de ville.

James Rogers, accusé du meurtre de sa femme, comparaîtra samedi prochain.

Robert Riley est sous le coup d'une accusation d'attaque à main armée; Geo. Malony, sous coup d'une accusation d'outrage sur la personne de Pallas Harris.

Elmire Granger a été envoyée devant la cour criminelle sous l'inculpation de larcin.

Cour du recorder Burthe.—Mme Richard, Joseph Cartens, Marie Long, Marie Stevens, Louis Joseph, Marie Golding, Marie Johnson, Lucie Cissé, James Fleming ont eu à bourse délier pour violation d'ordonnances municipales.

Des plaintes diverses sont déposées contre John Lewis, John Hagan, A. S. Smith, Annie Siebert, Kitty Cole, Chas Golding, Henri Bazile, Edouard Brown.

Gustave Morris semble avoir le cerveau ébranlé; il subira l'examen d'un aliéniste.

Chassé du Temple.—L'habit sacerdotal ne défend pas dans des circonstances extrêmes de recourir à la violence pour punir un profanateur; l'histoire sainte nous cite un cas où le Christ se vit forcé de chasser les vendeurs du Temple, verge en main.

L'avant-dernière soirée, c'est pas un vendeur, mais un voleur sur le dos duquel a roulé un gourdin. Le quidam dont le nom ne nous est pas révélé a attendu que l'église Ste Marie, rue Josephine, fut fermée pour s'attaquer au trone d'un des autels que les fidèles avaient rempli de leurs offrandes.

Au bruit qu'il fit en fracturant la boîte, un des Frères de l'Ordre des Rédemptoristes, muni d'un bâton gros et court, s'empressa d'aller défendre les deniers assiégés; et, appréhendant au collet l'irrespectueux filou, le conduisit jusque sur le trottoir et lui tomba dessus à bras raccourci. Le pauvre hère reçut la pluie de coups sans mot dire, et se retira honteux et confus de sa faute, jurant qu'on ne l'y prendrait plus.

Incendie.—Un incendie a éclaté avant hier soir, vers sept heures, dans une maison en bois, à un étage, située rue St-Claude, 765, et habitée par les familles Renner et Rippert. Avant l'arrivée des pompes sur les lieux du sinistre, la bâtisse était entièrement détruite.

Deux maisons voisines portant les Nos 763 et 767 ont été atteintes aussi par les flammes, la première, partiellement consumée et la dernière, entièrement. La perte de la famille Renner s'évalue à $700; celle de la famille Rippert à une somme un peu moindre.

Les maisons réduites en cendres appartenaient à M. Claus Helenke; celle qui a échappé à une destruction complète est possédée par M. P. Vetter.

Pendant que le feu faisait rage, un jeune homme du nom de B. Smith a failli être asphyxié par la fumée; des secours empressés l'ont rappelé à la vie.

Bourrasque.—Dimanche dernier, entre trois et quatre heures de relevée, une véritable tourmente s'est abattue sur la ville. Le vent souffiait avec une violence telle, que des spectacles étrangs se sont offerts aux regards de bien des gens. Rue des Remparts, un monsieur de nos amis nous dit avoir vu les chars s'arrêter, les arbres presque se déraciner; il a même suivi des yeux une poule à laquelle le furieux élément a fait faire une ascension prodigieuse. Notre ami est un rêveur; peut-être se trouvait-il lui-même dans les nues à ce moment-là.

Rue Dauphine, la maison sise au No. 381, s'est affondrée avec grand fracas. Personne ne s'y trouvant, il n'y a eu que des dégâts matériels causés.

Anthropophagie—La cour correctionnelle de notre *district* est saisie dans le moment d'un curieux cas d'anthropophagie. Hier matin, M. Louis G. Judice, demeurant rue Colombus, 322, s'est présenté en cour conduisant par la main une fillette d'une dizaine d'années, ayant le visage et une partie du corps dans un affreux état de lacération. Il a raconté au magistrat que la veille ses deux enfants, la blessée et un petit garçon de deux ans, se promenaient, et qu'à l'angle des rues Colombus et Bound, un jeune nègre du nom de Louis Smith s'était jeté sur la fille comme un fauve et lui avait labouré les chairs de ses dents.

Comme complément de cette scène de cruauté, deux autres nègres ont battu l'enfant de deux ans qui s'était gendarmé et faisait voir les poings à l'assaillant de sa sœur.

La douleur de M. Judice a été si vive à la vue de ses enfants, qu'il aurait fait justice sommaire du cannibale si des amis ne l'en avait empêché. L'avant-bras de la pauvre petite victime n'a plus forme humaine; c'est un amas d'os et de chair meurtrie et saignante.

"Prussian Charley"—Le dangereux voleur, Charles Madlar, plus communément connu sous cette étrange appellation, a été trouvé coupable, hier soir, à onze heures, d'attaque à main armée sur la personne de M. James Stafford. Jamais culpabilité n'a été plus clairement établie; néanmoins il s'est trouvé deux jurés qui auraient voulu innocenter le prisonnier. Le jury est resté en consultation plusieurs heures; et ce n'est que devant l'obstination des dix autres jurés à demeurer enfermés toute la nuit, que les deux trop enclins à la mansuétude ont consenti à se ranger à l'avis de la majorité.

Le verdict qui frappe "Prussian Charley" le fera incarcérer pendant deux ans. Le bandit est un homme jeune, robuste, plein de santé. Il sera rendu à la liberté en 1887, et pourra se livrer longtemps encore à ses mauvais instincts. L'étonnement s'est peint sur le visage de tous les assistants lorsque ce verdict qualifié a été proclamé. On s'attendait à une réclusion de vingt ans pour le forcené.

Accident.—Un tout jeune homme, John Richard Thompson, est tombé sous les roues d'un convoi du chemin de fer Pontchartrain, dimanche soir, à Milneburg, et a eu le corps horriblement mutilé. Sa mort a dû être instantanée. Bien que la responsabilité de l'accident ne retombe que sur la victime, le conducteur et le mécanicien du convoi, les nommés John Hope et A. S. Smith, ont été mis en été d'arrestation.

Paragraphes.—Le Grand Jury vient de mettre en accusation l'agent de police Harry Swettenham pour faux emprisonnement. Hier matin, nous avons rencontré dans le voisinage du palais de justice un de nos concitoyens très estimés en compagnie du prévenu qu'il venait de faire relaxer sous cautionnement. Swettenham est gardien du *square* Washington, et c'est en exerçant ses fonctions qu'il s'est vu forcé d'incarcérer un individu qui enfreignait une ordonnance édictée par les commissaires du *square*. Le monsieur avec lequel nous avons causé de la plainte déposée contre Swettenham nous assure qu'elle est immotivée; que le corps de police n'a jamais en d'agent plus fidèle, plus consciencieux que lui depuis peut-être vingt ans qu'il en est.

L'affaire s'instruira sous peu devant un jury; l'accusé pourra alors prouver son innocence, et établir par le témoignage des commissaires et les voisins du parc qu'il est tenu en haute considération par tout le monde.

—Les personnes demeurant au coin des rues Douane et Chartres se plaignent de l'odeur nauséabonde qui s'exhale des fossés du coin des dites rues.

—Nous extrayons du dernier exposé de la situation financière de la ville, présenté hier au Maire par le Trésorier, les chiffres suivants :

Reliquat, le 1er août	$130,011 04
Encaissements depuis	2,913 18
	$132,924 22
Débours	48,322 80
Sommes au crédit des fonds	$84,601 42

dix dernières années :—

1885	20,778 25
1884	9,017 11
1883	11,358 47
1882	40,640 91
1881	1,166 92
1880	672 40
1879	99 57
1878	160 46
1877	14 85
1876	2 83
Divers	689 67
Total	$84,601 42

SIGNAUX D'INCENDIE.

Bottes.

3 Tchoupitoulas et Valence.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Onzième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 27
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Erompère.
18 Magazine et St-André.
19 Roussean et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliséé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Hippodrome et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tritons.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Tarpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 9 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parot.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Ch
[illegible]
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 2 [illegible]
312 Station de Police, Champs-Elysé
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 2 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES À L'ABEILLE.

FRANCE.

Choléra en France.

Paris, 9 août—Depuis le rapport du gouvernement, 200 décès de plus par le choléra sont survenus à Toulon.

A Marseille, on a signalé aujourd'hui dix-sept décès par le choléra.

Marseille, 10 aout—Vingt décès ont été constatés aujourd'hui en cette ville.

Paris, 10 août—Des rapports reçus aujourd'hui de Masaulh annoncent que le temps est encore très chaud, et que le choléra augmente tellement que les hôpitaux ont été ouverts pour recevoir les malades atteints par le fléau.

Des avis reçus de Toulon rapportent que deux décès par le choléra sont survenus en cette ville, et que plusieurs nouveaux cas sont signalés.

Monument à Blanqui.

Paris, 9 aout—Un monument à la mémoire de Blanqui, le socialiste, a été dévoilé aujourd'hui au Père La Chaise. Une foule considérable était présente; l'ordre le plus parfait régnait.

Election d'un sénateur.

Paris, 9 aout—M. Saonce a été élu sénateur pour succéder à M. Victor Hugo.

Le ministre de Chine.

Paris, 9 août—Le ministre de Chine dit qu'il n'a rien reçu de Pékin, qui confirme la rumeur relativement à une alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la Chine.

Le ministre ajoute qu'il ne croit pas à cette nouvelle.

Le Consul Général de France à New York.

Paris, 9 aout—M. Lefèvre, Consul Général de France, à New York, écrit une lettre au journal le Gaulois, dans laquelle il nie avoir reçu aucune demande de M. De Freycinet, ministre des Affaires étrangères, d'expliquer la plainte portée contre le Consulat et émanant de français à New York.

Il ajoute que sa présence à Paris est due exclusivement à l'état de sa santé.

L'état sanitaire à Toulon.

Toulon, 10 août—L'Etat sanitaire de la ville est excellent; on croit que celle-ci sera exempte du choléra.

Les Pavillons Noirs.

Paris, 10 août—Le ministre de la marine a reçu une dépêche officielle du Tonkin, annonçant que les "Pavillons Noirs" ont fait une incursion dans deux stations de missionnaires et les ont complètement détruites. Ils ont tué un grand nombre de chrétiens.

Huit mille des partisans des missionnaires ont cherché un refuge près des troupes françaises.

Le général De Courcy.

Paris, 10 août—Le général De Courcy télégraphie de Huê ce qui suit : Les chefs des Pavillons Noirs ont disparu et leurs bandes ont été dispersées.

Il y plusieurs cas de choléra à l'hôpital de Hai Phong. L'Evêque de Quinhon rapporte que cinq missionnaires et plusieurs chrétiens ont été massacrés dans les provinces de Biendinh et Phyyen et que 8000 chrétiens ont cherché un refuge à Quinthon, qui est occupé par les français.

Le général L. Prudhomme est parti pour Quinhon.

Choléra en Espagne.

Madrid, 9 août—il a été constaté, samedi, dans tous les districts infectés par le choléra en Espagne, 4382 nouveaux cas et 1639 décès.

Des feux sont allumés dans toutes les gares de Madrid.

L'épidémie augmente à Grenade.

Madrid, 10 août—On a signalé hier dans toute l'Espagne 4171 nouveaux cas de choléra et 1511 décès causés par le fléau.

Madrid, 10 août—La ville de Grenade est aujourd'hui dans un état des plus déplorables; résultat causé par le choléra. La stagnation des affaires est plus grande cette année qu'elle ne l'était l'année dernière, lors de l'épidémie de choléra en cette même ville. Il n'y a pas de médecins actuellement à Grenade, et les victimes du fléau restent sans sépulture dans les rues.

**M. Gladst